

**COMMUNE DE GENCAY**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 février 2010**

Le Maire ouvre la séance à 20 h 30 en présence de Mesdames et Messieurs les conseillers:

**Martine BIAIS, François BOCK, Jean-Jacques CHEVRIER, Guy BOUCHET, Jacques DEMELLIER, Robert DENIS, Jacques ELIAS, Claude FERRON, Annie FULIGNI, Francis GUICHARD, Monique GUILLOMINAUD, François GUYOT, Bernard HIPPEAU, Arnaud LELONG, Dominique NEVEUX, Christelle PINEAU.**

Absents excusés : **Jean BERGER & Valérie HABERBUSCH.**

**1. Approbation du P.V du conseil municipal du 26/01/2010.**

**2. Réunions et manifestations du mois de mars 2010 :**

- Lecture des réunions et des manifestations.

**3. Affaires en cours et informations .**

- **Foyer logement :** travaux en ligne avec la planification des tâches .
- **Maison des Services publics :** prévision de fin des travaux : 30 mars 2010 .
- **Rue de l'aumônerie :** Le dossier a été transmis à la préfecture, début des travaux vers le 15 mars.
- **Grande borne :**
  - Développement d'une zone en éco-quartier : définition du cahier des charges par la DDE.
  - Gendarmerie : maîtrise d'œuvre assurée par SCP CORSET-ROCHE
- **Sécurité église :**
  - Mise hors d'eau du faîtage : pose d'un faîtage en zinc naturel, devis de l'entreprise THURIEAU, montant des travaux : 4260 €TTC.
  - Une mission sécuritaire doit être diligentée auprès d'un organisme de contrôle ( APAVE, SOCOTEC).

**4. Commission accessibilité (PAVE)**

- Madame GUILLEMINAUD et Messieurs François BOCK, Jacques ELIAS sont en charge de cette nouvelle commission « accessibilité des voies urbaines aux handicapés ».

**5. Demande du Centre de loisirs «Colin Maillard»**

- Le comité de jeunes « Projados » de Saint Maurice la Clouère propose de participer à des tâches communales (nettoyage, désherbage des voies urbaines, entretien des espaces verts, etc.) afin de financer son projet de vacances .

*Conditions :* - Un groupe de 8 jeunes ( entre 15 et 17 ans) encadré par une animatrice .

- Prestations, dans le cadre légal des chantiers de loisirs.

*Subvention demandée :* **40 €/jour pour le groupe avec son encadrement.**

- Le conseil donne son accord pour 2 semaines de participation, une en juin et l'autre en juillet.

## **6. Demande des gamins de la Belle .**

- L'atelier Pêche Nature du Pays gencéen organise un concours de pêche pour les jeunes de moins de 21 ans, le 03/07/2010 au plan d'eau de Verneuil.
- L'atelier sollicite notre participation pour récompenser les jeunes pêcheurs assidus.
- Accord du conseil pour la fourniture d'un bon d'achat d'une valeur de 50 € à valoir au magasin de pêche de Gençay.

## **7. Demande de spectacles**

- Présentation d'un spectacle en octobre.
- Concert de musique classique fin août ( hall de la mairie) dirigé par **Karin KOK**

## **8. Permis de conduire B .**

- Principe : Accord de 3 bourses à des jeunes âgés de 18 à 25 ans n'ayant pas ou peu de revenus afin de les aider à obtenir leur permis de conduire .  
En contre partie, les jeunes s'engagent à effectuer 70 heures de travail volontaire sur des activités définies par la mairie.
- Inscription : Dossier à retirer en mairie, lettre de motivation et projet professionnel après l'obtention du permis de conduire .
- Sélection : Les dossiers seront analysés et sélectionnés par la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne .  
Le nombre de bourses étant limité, une commission du conseil statuera sur les 3 dossiers à retenir .

## **9. Nouveaux statuts du Val de Clouère .**

- Statuts modifiés :  
« Dans le cadre de missions, seront pris en charges les frais liés à l'utilisation de son véhicule personnel. »

## **10. SIMER :**

- Le projet de la modification statutaire, visant à réformer la gouvernance du syndicat et à faire évoluer l'activité de sa branche « Travaux Publics » n'a pas remporté la majorité qualifiée nécessaire à son adoption .
- Les collectivités syndiquées s'engagent à participer aux dépenses de fonctionnement, dans la mesure où les ressources propres sont insuffisantes. Ce qui semble être le cas.
- Les emprunts du syndicat sont garantis par les communes au prorata de leur population .
- Le syndicat depuis sa création a très peu travaillé par la commune, le conseil en délibération a saisi l'opportunité de la modification de ses statuts pour se retirer .
- Le retrait du syndicat semble avoir des conséquences financières non négligeables, en conséquence, nous faisons appel au service juridique de Vienne Services pour nous conseiller sur les suites à donner .

## **11. Délibérations :**

- Travaux préliminaires route de Confolens :

- Honoraires du maître d'œuvre relatifs à l'assainissement : **8336 €**

- Gendarmerie : Architecte retenu : SCP CORSET-ROCHE .

•

Mission de base + Exe	9,50%	moins disant
OPC	1,50%	moins disant
Total	11,00%	moins disant
Montant des honoraires	90776 € TTC	moins disant
Montant des travaux	825240 € TTC	moins disant
<b>Montant total</b>	<b>916 016 € TTC</b>	

- Dénomination et numérotation des rues du secteur Beau Soleil et Z.A Verneuil  
Des noms de rues ont été attribués et une numérotation élaborée afin de répondre à la réglementation en vigueur .

- **Adoption des 3 délibérations par les membres du conseil .**

## **12. Information : Agence de l' Eau de Loire Bretagne .**

- Redevance pour la pollution domestique :
  - Taux applicable au 01/01/2010 : 0,230 €/m3 .
- Redevance pour la modernisation des réseaux de collecte :
  - Taux applicable au 01/01/2010 : 0,180 €/m3.

## **13. Point sur le projet petite enfance .**

- La Mutuelle petite enfance par sa Présidente et son vice président confirment leurs difficultés financières à payer les salaires des animatrices, ils se justifient par le fait qu'ils sont en demeure d'appliquer une convention collective après avoir titularisé les emplois aidés arrivés à terme.
- En conséquence, l'association souhaite une participation encore plus importante des communes (+ 8000€ en 2010, + 11000€ en 2011 et +13000€ en 2012) .
- Il est à noter que la masse salariale est en évolution constante, **81 000 €** en 2008 pour atteindre **116000 €** cette année.
- Une expertise a été diligentée, elle démontre que le personnel de direction est important et préconise, pour réduire les coûts de fonctionnement, la fusion des associations des Loupiots et du CLSH.
- La fusion des 2 associations nécessite de nouveaux statuts, ceux-ci ont été rédigés et un organigramme du secteur petite enfance a été présenté.
- La recommandation d'économie d'échelle n'a pas été pris en considération, la nouvelle association emploierait 5 salariés permanents (équivalence :4 temps pleins)
- Une réunion a eu lieu à la mairie de St Maurice rassemblant, les maires, les dirigeants de la Mutuelle et de Colin Maillard, ces derniers ont annoncé qu'après la fusion, ils avaient l'intention d'abandonner les locaux de Gençay. En conséquence, la construction de la maison de la petite enfance n'avait plus de raison d'être, puis exposent qu'en renonçant à la réalisation du projet, nous ferions des économies qui pourraient, sous entendu, leur être transférées pour équilibrer le budget.

• **Réflexions des membres du Conseil :**

- Le projet est trop avancé pour y renoncer maintenant, connaissant notre engagement financier auprès du cabinet d'architectes (obligation de régler les prestations réalisées ).
- Des prestations ont été déjà payées.
- Projet largement subventionné.
- Un emprunt léger : 127K€.

• **Le conseil à l'unanimité décide de poursuivre le projet .**

**14. Étude de performance énergétique .**

- Étude réalisée par l'entreprise **Effilios** : le montant des honoraires de la tranche ferme s'élève à 8312,20 € TTC, dont 70% subventionné par la Région.

• **Le conseil donne son accord pour le règlement des honoraires.**

**15. Règlement cimetière pour information .**

- Délibération au prochain conseil.

**16. Convention biodiversité .**

- Valorisation de la biodiversité des bords de route et de chemins ruraux.
- Établissement d'une convention entre la commune et Vienne Nature ayant pour vocation la protection de la nature et de l'environnement .
- Prestations de l'organisme :
  - Évaluation de la richesse biologique des bords de route et des chemins : 4Km sur la commune.
  - Préconisations de gestion pour valoriser la biodiversité.
- Participation financière de la commune : **150 €**.
- Interlocuteurs : **J.CRESPIN, J.J CHEVRIER, B.HIPPEAU**.

**17. Création régie de recettes « timbres fiscaux » : passeport biométrique.**

- Régie autorisée à hauteur de 1000 €.

**18. PLU zones inondables .**

- Une délibération doit être prise à cet effet au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h00 .

Le prochain conseil aura lieu le **30 mars 2010 à 20h30** .

B. Hippeau